

Mesure SIG-éco21

## Circulateurs

Ajustez vos circulateurs de chauffage et d'eau chaude sanitaire pour plus d'efficacité énergétique et de confort.



### Subvention

#### Jusqu'à 40% de l'investissement

La subvention est associée aux économies d'énergies réalisées annuellement. Elle se situe entre 16 à 26 ct/kWh économisé selon le temps de retour sur investissement.

Le soutien ProKilowatt pour ce programme a été augmenté de 30 % pour l'année 2021.



### Impact

#### Réduisez votre consommation d'électricité jusqu'à 90%

Les anciens circulateurs sont souvent surdimensionnés, d'un rendement médiocre et ne fonctionnent pas selon les besoins évolutifs du chauffage.



### Déductions

#### Environ 25% du montant de l'investissement

La déduction d'impôt est liée à vos conditions fiscales.

## Un chauffage performant

Les circulateurs sont souvent surdimensionnés et ne tiennent pas compte des besoins en chauffage et d'eau chaude sanitaire réel du bâtiment. La consommation d'électricité associée est par conséquent trop importante.

Les anciens circulateurs fonctionnent à vitesse fixe et non selon les besoins de chauffage des locaux qui varient selon la saison et les conditions météorologiques.

Le surdimensionnement des circulateurs engendre également des problèmes de bruit dans les réseaux de chauffage et au travers des organes de réglage comme les vannes thermostatiques.

L'échange en préventif des circulateurs permet aussi d'éviter les pannes et par conséquent le manque de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

**Réalisation d'un échange de circulateur (équipement situé à gauche de la photo) en conservant l'ancien circulateur afin de rassurer le propriétaire.**



## **Plus d'informations**

Solutions d'optimisation des installations techniques proposées par SIG-éco21

Partenaires chauffagistes SIG-éco21

## **Conditions d'obtention**

- Seules les pompes de circulation pour les installations de chauffage ou d'eau chaude sanitaire donnent droit à une contribution ;
- Les circulateurs pour le chauffage doivent avoir un indice d'efficacité énergétique (IEE) inférieur à 0.20 ;
- Le dimensionnement des nouveaux circulateurs doit être réalisé avec l'outil SIG-éco21 ;
- Seuls les chauffagistes partenaires de la solution Circulateur de SIG-éco21 ont été formés et sont habilités à utiliser l'outil dédié.